

Juin 2022

LE CHAPETOIS

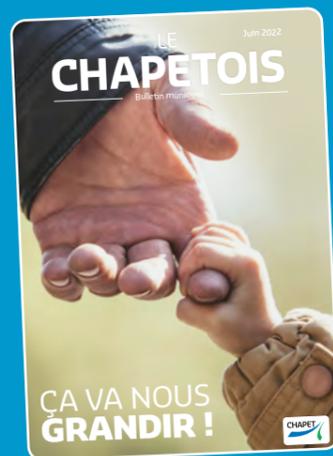
Bulletin municipal

ÇA VA NOUS
GRANDIR !



MAIRIE DE CHAPET

Place de la Mairie
78130 Chapet
01 34 74 51 15
mairie@chapet.com



HORAIRES

Lundi : Fermé au public (sur RDV)
Mardi : 9h00-12h00 (AM sur RDV)
Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
Jeudi : Fermé au public (sur RDV)
Vendredi : 9h00-12h00 (AM sur RDV)
Samedi : 9h00-11h30

Renseignements d'urbanisme
sur rendez-vous.
Permanence le samedi matin.

LE CHAPETOIS

Journal d'informations municipales
Diffusion gratuite

Responsable de la publication :
Benoît de Laurens

Rédaction :
Magalie Chaloyard, Francine Billoué,
Marina Leclercq, Benoît de Laurens,
Nicolas Laborde

Crédits photographiques :
Associations et Commission
Communication / AdobeStock /
GoogleMaps / Freepik

Conception & réalisation :
Commission Communication,
Sandra Girollet et Jessica Liebert

Impression :
Imprimerie
La Passerelle - 650 ex.

SOMMAIRE



ÉDITO	3
LE MOT DU MAIRE	4
ÉLECTIONS	7
ON L'A FAIT	8
FOCUS TRAVAUX	12
DOSSIER SPÉCIAL MITAN	14
BILAN SÉCURITÉ	18
PORTRAIT DE CHAPETOISE	19
ANIMATIONS	20
BRÈVES	27
LE VILLAGE ASSOCIATIF	30
RECETTE DU CHAPETOIS	38
CHAPET' JEUX	39
HISTOIRE DE CHAPET	40
INFORMATIONS ÉCOLE	42
CARNET ET INVITATION	43
MÉMO	44

ÉDITO



Benoît de Laurens
Maire de Chapet

Les soubresauts de la Covid nous rappellent que la bête est encore vivante bien que ses mâchoires soient moins violentes.

À nos portes, la guerre en Ukraine nous rappelle que le pire n'est jamais loin.

Les élections présidentielles que nous venons de vivre ont conforté, je l'espère, notre conscience de la chance que nous avons de vivre dans une démocratie.

Le dernier rapport du GIEC sonne l'alarme sur l'Etat de notre planète.

Ici, à Chapet, les tremblements du Monde résonnent à nos portes mais ne nous empêchent pas, heureusement, d'avancer.

Quel bonheur de voir tous ces enfants du village sortir de leurs terriers pour envahir le nouveau terrain multisports que

nous avons construit pour eux en haut de la rue de la Pierre.

Quelle fierté de voir tant de Chapetois venir aux deux réunions publiques que nous avons organisées sur l'avenir du village.

Après nos festivités de l'hiver, le printemps est vivant. Vous verrez au fil de ce nouveau numéro comme ce village respire, comme il a confiance en l'avenir, comme ses finances sont saines.

Les projets de développement du village ne doivent pas nous faire peur. Ils sont là pour nous grandir au prix de quelques efforts.

Mais pour reprendre Albert Brie (écrivain et poète québécois) « *La peur de l'effort est plus épuisante que l'effort même* ».

Je vous souhaite une bonne lecture.

APRÈS LE TEMPS DE LA RÉFLEXION LE TEMPS DE L'ACTION !

En 2020, vous nous avez confié la responsabilité de la Municipalité. Nous nous y sommes investi sans réserve. Je m'étais engagé à rentrer à fond dans les dossiers, les projets désormais s'éclaircissent et voient déjà le jour. Nous sommes dans l'action. Petit point de situation.



Sur les projets de développement du village, vous le savez, nous avons beaucoup travaillé et avancé (voir le dossier spécial pages 10 à 13). Les deux réunions publiques ont permis de rassembler presque 200 personnes, ce qui est considérable à l'échelle du village et doit nous réjouir. **Nous avons pu aborder**



les vrais enjeux pour Chapet et dessiner un avenir possible et souhaitable.

Sur les finances de la commune, la conjonction de plusieurs facteurs nous met dans une position très vertueuse, qui nous permet de pouvoir financer les équipements

que nous avons prévus sans augmenter les impôts comme je m'y étais engagé. Sur les rapports avec GPS&O, ils sont désormais apaisés après la fin du contentieux qui nous permet de bénéficier d'une respiration budgétaire importante. Les finances de la Communauté Urbaine n'en restent pas moins très difficiles et ce sont les investissements de voirie qui en subissent les conséquences. À court terme, sur notre village, seront refaits la rue de la Butte et le carrefour au croisement rue du Parc et rue de Brezolles ainsi que le remplacement en ampoules basse consommation de l'éclairage public. Pour le moment, ce sont les seuls engagements réels que nous avons et nous ne nous en sortons pas si mal par rapport à d'autres communes.



C'est une grande émotion de voir tant de nos enfants s'y retrouver désormais. Il y a tant d'années que les familles attendaient cela.



La bonne nouvelle en revanche c'est que nos demandes ont été réinscrites dans le plan vélo de la communauté urbaine avec trois projets : une piste cyclable pour rejoindre le Lycée François Villon, une piste cyclable pour rejoindre la gare de Verneuill et un aménagement de voie pour rejoindre le collège d'Ecquevilly. Je n'ai pas idée des échéances mais les projets sont dans les tuyaux.

Depuis le début de l'année, concernant le ramassage des ordures, il y a eu beaucoup de « couacs » avec le nouveau prestataire, les choses ont l'air de rentrer progressivement dans l'ordre. Mais ne rêvons pas, la seule issue durable reste de diminuer notre production de déchets.

Sur l'urbanisme, Chapet est très attractif, les prix de vente des terrains et des maisons ne manquent pas de m'étonner, ils atteignent des prix records. Il y a beaucoup de projets en cours. Nous avons décidé d'en stopper un en rachetant le terrain concerné en face de l'église. Ce n'était pas une

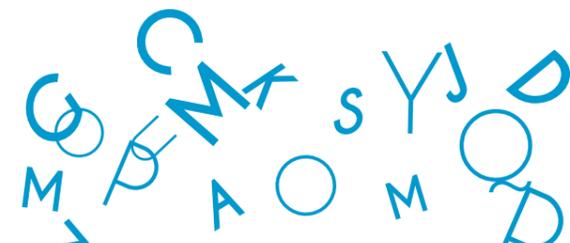
décision facile, mais il fallait préserver ce charme qui entoure l'église.

Sur le patrimoine et les équipements, nous avons trouvé un acheteur à un prix correct pour le local technique dit « Maison de Nono ». Nous avons lancé les procédures d'appel d'offre pour le nouveau Centre Technique Municipal qui sera construit en face de notre nouveau terrain multisports. Nous lançons les procédures pour la démolition de la Renardière et son remplacement par une halle et 5 terrains de boules. Nous avons racheté la pointe rue de Brezolles / rue de la Vallée Barbé pour en faire un aménagement paysager et deux à trois places de parking. La clôture entre l'école et la Renardière a été refaite à neuf. Le terrain multisports est désormais en fonctionnement, nous sommes très satisfaits de la qualité technique de cet équipement que nous avons réussi à financer à 65% par la Région Ile-de-France. **C'est une grande émotion de voir tant de nos enfants s'y**

retrouver désormais. Il y a tant d'années que les familles attendaient cela.

Sur la circulation, il n'y a pas de nouveau. Le niveau de trafic ne change pas, les derniers chiffres du mois de mars confirment en semaine de 1000 à 1200 voitures par jour Grande Rue vers l'ouest, et 1800 à 2300 rue de la Butte. La RD 154 est toujours au point mort mais sans aucune certitude quant à l'issue réelle de cette affaire. **Avec les maires de Verneuill et Vernouillet nous restons très mobilisés et attentifs pour empêcher sa réalisation qui n'a plus aucun sens.**

Sur le transport, de plus en plus d'entre vous ont découvert le TAD, le transport à la demande en journée, qui fonctionne très bien et nous rend un précieux service.





Monsieur le Maire, Didier Conry (4^{ème} adjoint), Asafumi Yamashita et la délégation japonaise.

Nous avons en revanche toujours des problèmes de stationnement qui ont été exacerbés par les contraventions que la Gendarmerie a généreusement distribuées sur deux jours au mois de mars sans que j'en ai été averti.

C'est un problème complexe qui serait résolu si chacun faisait un vrai effort et prenait conscience de l'autre mais j'ai malheureusement compris que ce ne serait pas possible.

Sur l'école et le centre de loisirs, nos enfants continuent de profiter de conditions privilégiées. Les équipes ont dû gérer les impacts du Covid, avec les absences et l'application des conditions sanitaires. De petits travaux de tuyauterie sont en cours. Les tableaux numériques interactifs vont être remplacés par du matériel neuf. Avec la fin de cette période Covid, nous allons enfin pouvoir mettre en place le Conseil Municipal des Jeunes.

Sur la sécurité, nous vivons une période calme, vous verrez les dernières statistiques. Les dépôts

sauvages sont moins fréquents, les barrières que nous avons installées semblent faire leur effet. La mise en place de caméras de vidéosurveillance aux entrées et sorties du village de même que le projet intercommunal de Brigade Verte bloquent encore pour des questions juridiques, mais nous devrions aboutir prochainement.

Le projet d'Académie Yamashita avance. Une délégation japonaise d'investisseurs potentiels est venue visiter le site. Les discussions avec le propriétaire, le Département, l'EPFid et la Région se poursuivent. L'affaire est, évidemment, très complexe à monter, mais il n'y a pas d'éléments nouveaux susceptibles de remettre en cause l'idée et sa faisabilité. **Je reste déterminé et confiant. Ce serait si bénéfique pour notre village.**

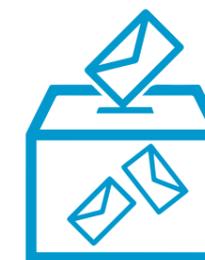
Les services municipaux sont à leur travail avec dévouement et compétence, la Mairie est tenue, les échéances respectées, les demandes traitées, les habitants reçus, le fonctionnement et l'ambiance sont excellents et c'est une grande fierté

pour moi, nous avons recruté les bonnes personnes.

Sur la vie associative, il y a beaucoup de mouvements, des changements de bureaux, quelques nouvelles personnes viennent apporter leur soutien à l'animation du village et je les remercie. Trois nouvelles associations sont en création, l'une pour prendre le relais des « Musicales » qui s'appelle « Crescendo » qui avait déjà organisé le concert de Noël, une école de rugby à Chapet avec une équipe dynamique, une association dite des « Chevaux du Mitan » pour organiser de manière un peu plus concertée les conditions de la présence de chevaux sur le plateau. **Tout cela me réjouit, je reste absolument déterminé à tout faire pour que notre vie collective s'anime davantage.**

Il y aurait encore beaucoup à dire tant il y a de choses faites ou à faire. Vous savez que mon bureau est ouvert à tous. Je remercie ceux qui nous soutiennent et ceux qui nous questionnent avec respect.

*Je reste déterminé et confiant.
Ce serait si bénéfique pour notre village.*



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022 À CHAPET

1 ^{ER} TOUR	Inscrits	Exprimés	Blancs/nuls	Abstention
Chapet	930	763 (82,04%)	12 (1,29%)	155 (16,67%)

	Nombre de votes	%
Nathalie Arthaud	2	0,26
Fabien Roussel	10	1,31
Emmanuel Macron	267	34,99
Jean Lassalle	15	1,97
Marine Le Pen	146	19,13
Éric Zemmour	92	12,06
Jean-Luc Mélenchon	111	14,55
Anne Hidalgo	4	0,52
Yannick Jadot	47	6,16
Valérie Pécresse	48	6,29
Philippe Poutou	4	0,52
Nicolas Dupont-Aignan	17	2,23

2 ^{ÈME} TOUR	Inscrits	Exprimés	Blancs/nuls	Abstention
Chapet	930	697 (74,94%)	40 (4,30%)	193 (20,75%)

	Nombre de votes	Pourcentage
Emmanuel Macron	433	62%
Marine Le Pen	264	38%



CITY STADE

Depuis le 25 mars dernier, tous les MBappé, Ronaldo, Parker ou encore Jordan en herbe de notre joli village se donnent, spontanément, rendez-vous pour taper dans le ballon. Mais où donc nous direz-vous ? Au city stade bien sûr, nouveau lieu de vie de notre jeunesse.



Les jeunes du village l'attendaient depuis longtemps : avoir un endroit où se retrouver pour jouer au ballon. Leur vœu a, enfin, été exaucé ! Afin de satisfaire le plus grand nombre, la commune a opté pour un terrain multisports qui permet de pratiquer de nombreuses activités sur un même terrain : football, basket-ball, handball, tennis, jeux d'opposition... Le city stade a vocation à être en accès libre afin que tout le monde puisse en profiter quand il le souhaite à condition, toutefois, que le respect des riverains soit de mise. Il peut et doit être utilisé aussi par tous : enfants, adolescents ou encore les adultes.

Cette « appellation » terrain multisports témoigne de sa polyvalence car il permet à chacun de pratiquer l'activité sportive qu'il aime. On peut y pratiquer le basket grâce à la mise en place de paniers et mini-paniers pour les plus petits. L'installation de buts (et de mini-buts) offre également l'opportunité de jouer au handball, hockey sur gazon ou au football. On peut également profiter des sports de raquette, comme le tennis, le badminton ou encore le volley grâce au filet facile à positionner. Notre choix d'équipement a été confié à la société Agospace, leader des fabricants français de terrains multisports, fort de 30 ans d'expérience et près de 5 000 city stades présents dans plus de 35 pays.



Cette société respecte strictement la réglementation en vigueur afférente aux équipements sportifs en accès libre et ce, à plusieurs niveaux :

- Par le choix des matériaux qui garantissent la sécurité des utilisateurs dans le temps
- Par les techniques utilisées : grâce à son savoir-faire et l'utilisation de méthodes de conception assurant la fiabilité et la rigidité des infrastructures. Les terrains multisports résistent à tous types d'intempéries, sur le long terme.

Agoespace nous a accompagnés dès la phase de définition de notre projet, afin de nous fournir un équipement parfaitement conforme à nos attentes tant au niveau des modules choisis, de la taille de la structure que du budget. Dans le cadre de l'installation du city stade, un jeune du village a participé au montage de la structure sous la responsabilité du chef de chantier, formé à ce type d'encadrement ; l'objectif étant d'impliquer et de responsabiliser les jeunes Chapetois.

L'objectif est double :

- Favoriser l'emploi des jeunes au sein de notre commune
 - Favoriser la cohésion autour du city stade.
- En effet, les jeunes qui ont participé à ce projet pourront expliquer aux autres la bonne utilisation du terrain. Il s'agit de les motiver pour respecter



L'équipement mis à disposition. Les jeunes embauchés deviennent les garants et les ambassadeurs du terrain multisports.

Cette mesure participe ainsi à la protection du nouvel équipement et à sa pérennité.

Agoespace a également proposé une journée de formation à l'utilisation des différents modules du terrain à destination des enseignants de l'école et des animateurs du centre de loisirs. Le mardi 12 avril dernier, par une belle journée printanière, les uns et les autres ont, ainsi, pu découvrir les différentes activités praticables sur le terrain. Elèves et enseignants ont semblé beaucoup apprécier cette formation et ont promis qu'ils reviendraient très vite.

Enfants et jeunes du village se sont rapidement appropriés ce lieu et ont plaisir à se retrouver après la classe et tout au long des week-end. Néanmoins, nous voulions organiser une véritable inauguration qui soit un moment festif pour tous les Chapetois. Nous vous invitons donc au "baptême" de notre city le samedi 21 mai 2022.

Des rencontres sportives seront organisées à partir de 9h : démonstrations et initiation au football acrobatique ; baby-foot humain ; tournoi de foot... sans oublier, bien évidemment, un pot de l'amitié... Il s'agira d'une journée de sport et de convivialité exceptionnelle. On vous y attend !

Nous remercions chaleureusement :

- La société Agospace et plus particulièrement Monsieur PONT pour son professionnalisme et son accompagnement tout au long du projet.
- La société ADENIZ pour les travaux de gros œuvre et la réalisation d'une plateforme de 26 mètres x 14 mètres.
- L'équipe de monteurs professionnels sous la supervision de Yunut et Bastien notre "monteur du cru".
- L'ensemble de nos agents administratifs et techniques tous mobilisés sur ce projet.

Nos sincères remerciements à la Région Ile-de-France ainsi qu'à sa Présidente, Valérie Pécresse, pour sa généreuse contribution financière.

LE CITY STADE C'EST SYMPA, MAIS COMBIEN ÇA COÛTE AUX CHAPETOIS ?

C'est en toute transparence que nous parlons chiffre avec vous... Le terrain multisports a coûté :

- Prix total du devis TTC : 101 376 €
- Aide financière accordée par la Région Île-de-France : 63 360 €
- Prix final supporté par la commune : 38 016 €

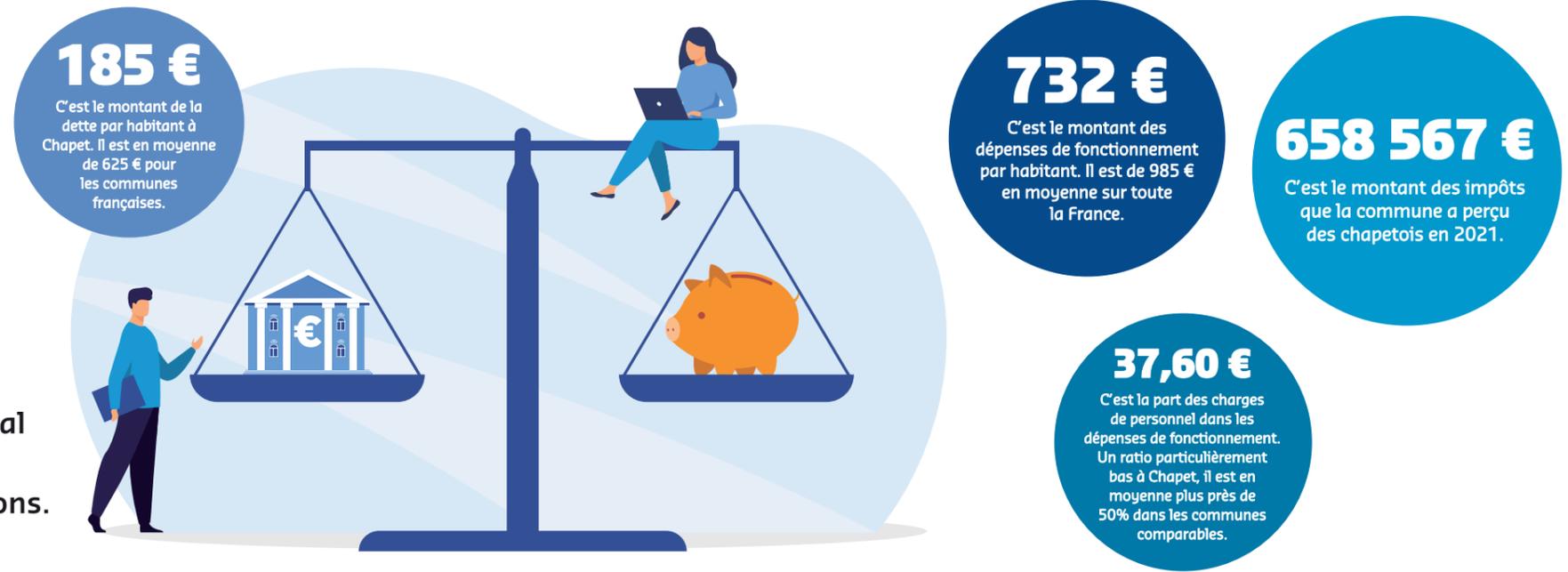
LES COMPTES DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2021

Le Compte Administratif 2021 a été voté au Conseil Municipal du 28 mars 2022.

Comme pour toutes les collectivités, il comprend deux sections.

Une section de fonctionnement avec les dépenses qui permettent de faire fonctionner la commune, de rémunérer le personnel et de supporter les différentes charges et les recettes issues majoritairement de l'impôt.

Une section d'investissement qui concerne les financements des équipements, des bâtiments publics et des gros équipements.



FONCTIONNEMENT

LES RECETTES
<ul style="list-style-type: none"> Le produit de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti, diverses autres taxes) Les dotations et participations de l'Etat. Les diverses locations, baux et revenus d'exploitations Les produits financiers Les produits exceptionnels Les reprises de provisions suite à la fin du contentieux avec GPSEO <p>En 2021, l'ensemble de ces recettes a été de 1 398 298 €</p>

LES DÉPENSES
<ul style="list-style-type: none"> Les charges à caractère général (achats de petits matériels, fournitures, entretiens, réparations, assurances, maintenance, énergie, etc.) pour 275 595 € Les charges de personnel pour 376 686 € Les autres charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus) pour 106 734 € Les charges financières (intérêts des emprunts) pour 5 684 € Les atténuations de produits (qui correspondent aux écritures liées à la fin du contentieux avec GPSEO) pour 232 178 € <p>En 2021, l'ensemble des charges a été de 999 880 €</p>

L'excédent réel a donc été sur l'année 2021 de 398 418 €. Il correspond à ce qu'on appelle la capacité d'autofinancement brut. C'est-à-dire à l'argent que l'on peut dégager pour mener des investissements. On rajoute à cette somme le report de l'exercice précédent, qui a été en 2021 de 198 104 €.

AINSI EN 2021, EN SECTION DE FONCTIONNEMENT, LES RECETTES TOTALES ONT ÉTÉ DE 1 596 402 €, LES CHARGES DE 999 880 €, DONC UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE 596 522 €.

INVESTISSEMENT

LES RECETTES
<ul style="list-style-type: none"> Les subventions obtenues par la commune pour financer les projets. Les dotations diverses (récupération de TVA de l'année N-2, dotations de fonds de réserve de l'Etat, Fonds de concours GPS&O, etc...). La reprise de l'excédent de fonctionnement capitalisé. <p>En 2021, l'ensemble de ces recettes a été de 397 106 €.</p>

LES DÉPENSES
<ul style="list-style-type: none"> Les immobilisations incorporelles pour 937 € Les immobilisations corporelles pour 83 642 € Le remboursement du capital des emprunts pour 73 587 € La reprise du déficit de 2020 pour 127 441 € <p>En 2021, le montant total des dépenses d'investissement a donc été de 285 610 €.</p>

AINSI EN 2021, EN SECTION D'INVESTISSEMENT, LES RECETTES TOTALES ONT ÉTÉ DE 397 106 €, LES DÉPENSES DE 285 610 €, DONC UN EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT DE 111 496 €.



Pour Rosine Thiault, Première adjointe au Maire chargée des finances :
« En 2021, nous avons réussi à bien maîtriser les dépenses et nous avons volontairement cumulé des réserves d'action pour pouvoir financer, dès cette année 2022, les nouveaux projets (City Stade, Centre Technique Municipal, halle festive...) sans recours ni à un emprunt, ni à des impôts supplémentaires. Les documents sont consultables en Mairie, et je me tiens, bien entendu, à la disposition des Chapetois pour répondre à leurs questions. »

Au final le Budget 2021 s'établit de la manière suivante :

- Excédent de fonctionnement 596 522 €
- Déficit d'investissement 111 496 €

Soit un excédent global de 708 018 €



FOCUS TRAVAUX



Fin 2021 et début d'année 2022 ont été propices à divers travaux d'aménagements ou de remplacements. Retour en images sur les plus significatifs



REMISE EN ÉTAT DU "CHEMIN ROUGE"

Mi février, nos agents techniques, Éric et Jean Luc ont remis en état le chemin des Coquetiers plus connu par les Chapetois sous le nom de « Chemin Rouge »... Et ce nom est tout sauf usurpé puisque près de 90 tonnes de morceaux de tuiles mécaniques données par la société TERREAL ont été déversées pour remblayer le chemin sur une longueur de 410 mètres linéaires. **Un travail colossal qui a permis une vraie remise en état de cet accès.**



POINTE BREZOLLES VALLÉE BARBÉ

En début d'année, Eric et Jean-Luc ont également été à pied d'œuvre pour nettoyer la pointe rue de la Vallée Barbé / rue de Brezolles. Cette parcelle a, récemment, été rachetée par la commune afin d'être valorisée autant utilement qu'esthétiquement. C'est donc par un énorme travail d'élagage, d'arrachage, de coupe que tout a commencé. Une fois ces travaux de nettoyage entièrement réalisés, une entreprise procédera au remblaiement de la parcelle indispensable à son futur réaménagement. Adieu à cette vilaine friche que nous connaissions tous et qui, d'ici quelques mois, laissera place à un bel espace aménagé.



ÉCOLE ET CENTRE DE LOISIRS

Plusieurs gros travaux de remplacement des équipements ont été effectués à l'école et au centre de loisirs. C'est le cas de l'ancien grillage séparant la cour de l'école des maternelles du Foyer Rural qui a été intégralement déposé et remplacé par de nouvelles grilles garantissant la sécurité des enfants. C'est également dans un souci de sécurité qu'une barrière mobile a été installée par GPSEO rue de la Grève (en face du garage) afin de limiter les accès des véhicules aux heures d'entrée et de sortie des enfants. Au centre de loisirs, c'est l'ensemble des volets roulants qui a été remplacé. Certains étant défectueux et d'autres menaçant de l'être, l'intégralité du matériel a été renouvelée permettant dans le même temps un gain en matière d'isolation.



PRÉSERVATION DU SECTEUR DE L'ÉGLISE

La mairie de Chapet a décidé au cours du conseil municipal du 28 mars dernier, d'acquérir la parcelle constructible située face à l'église, au 1 sente de la Vallée, afin d'empêcher des constructions qui risqueraient de dénaturer ce site particulier. Dans un premier temps, la destination de ce terrain devrait être un espace public paysager. Cette acquisition, dont le coût d'acquisition est de 103 K€ (hors frais de notaire), n'affaiblit pas les finances de la commune puisqu'elle constitue un actif immobilier supplémentaire ; lequel pourra, le cas échéant, être revendu dans le cadre d'un projet conforme aux intérêts paysagers, esthétiques et architecturaux de cette zone.



TRAVAUX À VENIR



D'autres travaux sont, d'ores et déjà, envisagés et devraient être effectués dans les mois à venir... Il s'agit, notamment, de l'installation d'un radar pédagogique en cœur de village. Ces systèmes radars remplissent une mission de sensibilisation auprès des conducteurs de véhicules motorisés. Vraisemblablement implanté Grande Rue, son objectif principal

sera d'inciter les usagers à ajuster leur allure en diffusant la vitesse mesurée et de réaliser des enregistrements permettant d'établir des statistiques de circulation... problème ô combien sensible et qui mobilise tout particulièrement l'équipe municipale. Rue du Miton, des travaux d'aménagement d'une zone de retournement pour le camion de ramassage des poubelles devraient, à terme, procurer une vraie amélioration du confort de vie des riverains. L'aménagement du site du terrain multisports va également se poursuivre avec l'installation d'une nouvelle clôture, la mise à disposition d'une poubelle, l'installation d'un râtelier à vélos et de bancs. D'autres aménagements sont encore prévus pour l'école et ses abords avec l'installation d'une signalétique dédiée ; pour les classes avec le remplacement des Tableaux Numériques Interactifs (TNI) devenus obsolètes.

DOSSIER SPÉCIAL

AVENIR DU VILLAGE

TRANSFORMER DEUX CONTRAINTES EN UNE OPPORTUNITÉ.

Les projets de construction au Mitan cristallisent des inquiétudes depuis de nombreuses années et alimentent des oppositions. Dès mars 2020, après les élections municipales, Le Maire et son équipe municipale ont stoppé les projets en cours et repris la réflexion à zéro. Après presque deux ans de travail, ils sont venus présenter le fruit de leur travail illustré par un projet concret lors de deux réunions publiques qui ont eu lieu le 30 mars et le 7 avril. **Petit retour sur cette présentation.**



Pour bien comprendre la genèse du projet, il faut tout d'abord prendre en compte les deux contraintes qui pèsent sur la commune.

La première concerne la Loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) qui oblige toute commune de plus de 1500 habitants dans l'aire urbaine de Paris à disposer de 25% de logements sociaux. Au regard du développement et de l'attrait actuel du village, c'est-à-dire même sans aucun projet au Mitan, nous devons raisonnablement imaginer atteindre les 1 500 habitants dans les années 2025/2026/2027.

Or, nous avons actuellement 0% de logements sociaux. Si nous n'anticipons pas, nous nous retrouverons à ne devoir construire par la suite que des logements sociaux dans le village pendant des années. Chaque parcelle, chaque terrain à vendre serait consacré à la construction de logements sociaux. Ce qui paraît évidemment inconcevable compte tenu de la physionomie de ce village. Il faut donc anticiper pour éviter demain de se retrouver dans cette situation.

La deuxième concerne les terrains dits du Mitan.

Ils n'appartiennent pas à la commune, ils ont été acquis par l'EPFidf (Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France) pour la réalisation d'un projet d'aménagement urbain afin de répondre à la demande de logement en Ile-de-France. Chapet avait été choisi, il y a de nombreuses années déjà, parmi d'autres sites dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN).

Grosso modo, l'Etat, dans le cadre de sa politique de logement, définit des zones prioritaires, acquiert les terrains nécessaires et mobilise ses compétences pour faire avancer les dossiers. C'est l'EPAMSA (Etablissement Public d'Aménagement



En Ile-de-France, environ 60% de la population est éligible à un logement social. Il s'agit en moyenne d'un couple avec un enfant avec un revenu net mensuel de 2 541,06€. Un tiers des occupants de logements sociaux ont plus de 65 ans et sont en majorité seuls.

Seine Aval) qui avait été chargé d'instruire le dossier et d'élaborer un projet qui a été finalisé en 2019. Il comprenait initialement près de 300 logements puis a été heureusement revu à la baisse pour au final compter 100 logements, dont 32 logements collectifs, 38 logements intermédiaires et 18 maisons de ville. Ce projet a été stoppé par la nouvelle équipe municipale élue en 2020 parce qu'elle considérait qu'il y avait certainement une alternative à étudier pour mieux anticiper la loi SRU et améliorer l'insertion architecturale.

Donc aujourd'hui, la situation est à l'arrêt. Néanmoins la pression reste intacte, la demande de logement reste très forte et l'EPFidf n'a pas vocation à conserver ces terrains et la commune n'aura jamais les moyens de les racheter. Un jour ou l'autre, si nous n'anticipons pas, un nouveau programme nous sera imposé. L'idée est donc d'anticiper et de tirer profit de cette situation pour élaborer un programme qui soit dans l'intérêt des Chapetois et dans le respect de l'identité du village.

Le promoteur Atland associé à Maisons Marianne est venu rencontrer la Mairie et a travaillé sur un nouveau projet. Au fil des mois et des rencontres, ce qu'ils nous ont proposé a suscité notre intérêt. Nous avons avancé avec eux et ils ont pu présenter leur projet au cours des deux réunions publiques. Nous avons souhaité rencontrer les Chapetois assez tôt dans le processus pour recueillir leurs questions et leurs impressions. En effet rien n'est encore arrêté, ni définitif. Il reste beaucoup à faire avant que ce projet ne prenne forme, en particulier

les négociations avec l'EPFidf et GPS&O, les études d'impact en matière d'environnement et surtout de circulation, et enfin les études d'impact en matière d'école et de services municipaux. L'équilibre financier global n'est pas encore arrêté. Quoiqu'il en soit le projet est suffisamment dessiné pour que nous puissions en parler.

Ce projet serait articulé autour d'une résidence multigénérationnelle « Maison Marianne » d'environ 85 logements (2/3 pièces) qui rentrent dans la catégorie logement social, de 3 terrains à bâtir libres, de 39 maisons individuelles et une dizaine d'appartement à la vente.

La Maison Marianne est un habitat intergénérationnel solidaire qui repose sur le concept : « Bien vivre ensemble / Bien vieillir chez soi ». C'est une solution moderne et intelligente pour favoriser le lien social et pour le maintien à domicile des séniors. Elle mixe les résidents avec la moitié de personnes âgées et l'autre moitié constituée de familles, de jeunes actifs, de personnes en situation de handicap. Il y a des espaces de vie partagée. Un animateur sur place, des services à la demande en partenariat avec des professionnels et associations locales.

Les espaces partagés peuvent bénéficier à la collectivité, accueillir les associations et les habitants du quartier. Le profil des résidents



Avec ce dispositif Chapet atteindrait vers 2026 environ 635 logements et 1 800 habitants avec d'ores et déjà 14% de logements sociaux. (Aujourd'hui 1 360 habitants, 463 logements et 0% de logements sociaux).

nécessite moins de besoins en équipements municipaux par rapport à une opération classique (écoles, crèches, centre de Loisirs, etc.) et génère un trafic routier et des pics de circulation moins importants. Les solutions d'auto-partage sont d'ailleurs déjà envisagées avec deux voitures électriques en libre-service. Chaque résidence dispose d'un grand salon de convivialité accueillant des animations et favorisant les échanges entre voisins. La Charte Marianne Attitude engage la résidence dans le soutien à la création de lien et dans le maintien du sentiment d'utilité pour les personnes âgées (garde d'enfants, aide aux devoirs, partage d'activités...).

Les maisons et le petit collectif d'une dizaine d'appartements sont destinés plutôt aux primo accédants et jeunes couples, c'est-à-dire à des familles intégrées dans le marché du travail qui cherchent à accéder à la propriété dans un cadre privilégié. Qu'il s'agisse des appartements dans la Maison Marianne ou des lots de maisons individuelles, les habitants de Chapet auraient bien évidemment une priorité sur les premières attributions.

L'architecture générale du projet reprend l'écriture du village : tuiles plates de tradition, volets bois, enduits grattés et lissés ton pierre, volumes homogènes traditionnels avec toitures à deux pans et/ou deux versants. Un traitement spécial de l'automobile, de la circulation et des parkings et garages pour qu'aucune voiture ne puisse se garer le long des voies. Un parking souterrain d'une centaine de places sous la Maison Marianne. Des espaces de jeu pour enfants, des sentes de promenade connectées au village, des espaces paysagers et jardins partagés, du mobilier urbain adapté à tous. Sur une sorte de place centrale, le projet prévoit la possibilité de commerces comme une boulangerie par exemple, mais peut aussi accueillir pourquoi pas une mini crèche, des professions médicales ou para médicales.

Le programme est naturellement en pointe sur les aspects environnementaux, il prend en compte toutes les dernières normes en vigueur.

Concrètement, rien n'est aujourd'hui arrêté, ni engagé. La Mairie poursuit ses investigations et vous tiendra informés des suites du projet.

LE MOT DE L'ARCHITECTE

CHAPET EST UN VILLAGE TYPIQUE DES YVELINES

Le bâti s'est organisé le long du chemin principal devenu route, La Grand Rue surplombe le coteau et le bâti villageois s'accroche à la pente. On y devine, grâce à la trame viaire ancienne, une empreinte forte des cultures maraichères, des vignes et des vergers d'arbres fruitiers de l'époque, aujourd'hui lotis. Le tissu existant est donc essentiellement pavillonnaire.

Avant d'être architectes nous sommes d'abord urbanistes, nous réfléchissons avant tout à l'échelle du territoire. Ainsi, nous attachons une attention particulière à l'identité du Lieu, afin de comprendre comment s'est développé le village et son fonctionnement pour s'y greffer avec cohérence et respect, en tenant compte, bien évidemment, des exigences de circulation.

Notre volonté majeure est d'offrir des séquences bâties rythmées par des variations de typologies, en alternant volumes construits et jardins ou espaces végétalisés, éviter les répétitions, un lieu où il y fait bon vivre.

Nous proposons une centralité nouvelle avec une autre place du village avec ses commerces et des activités liés à la construction d'une résidence intergénérationnelle de type « maison Marianne ». Gérer le stationnement dans l'espace privé est une priorité, dans le but de libérer au maximum l'espace public de la voiture au profit des circulations douces (piétons, vélos, poussettes, etc.).

Le projet propose à la fois de la mixité sociale et de la mixité de typologie d'habitat, avec une résidence intergénérationnelle, une petite résidence en accession de 12 logements, des maisons, et des lots à bâtir ouverts sur la nature. Les matériaux reprennent les codes architecturaux du centre historique. Les murs seront en pierre ou en enduits ton pierre, les volets bois et les menuiseries seront constitués de teintes claires.

Notre souhait est de concevoir et de bâtir un projet de qualité, au profit de la collectivité et des habitants, soucieux de participer à l'évolution maîtrisée et apaisée du beau village de Chapet.

Lionel Blancard de Léry



Ma responsabilité est d'anticiper l'avenir du village. Ce que nous décidons aujourd'hui détermine ce que sera ce village dans les 20 années qui viennent. Je ne veux pas prendre cette responsabilité à la légère. Nous avons bien analysé la situation et je suis totalement convaincu que l'anticipation est notre devoir pour nous tous et pour nos enfants. Si Chapet veut conserver son privilège et sa singularité, il faut agir. Si on ne fait rien, tôt ou tard on risque de le regretter. Je suis parfaitement conscient des problèmes qu'il faut résoudre : les problèmes de circulation, les dérangements liés aux travaux, les questions de l'école, de rééquilibrage des pôles du village, etc... Mais ce ne sont pas ces problèmes qui doivent nous faire reculer. Si nous les affrontons sereinement tous ensemble je suis persuadé qu'avec de beaux projets, nous serons fiers de nous et que nous ferons de Chapet une commune d'exception encore plus vivante, encore plus solidaire et toujours aussi calme et attractive.

Benoît de Laurens

Service départemental
d'incendie et de secours

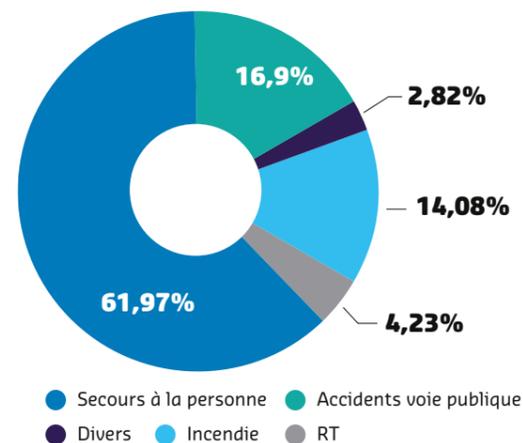


FOCUS SUR LA SÉCURITÉ À CHAPET EN 2021

Pompiers et gendarmes interviennent régulièrement sur les 5,2 km² du territoire communal afin de porter assistance pour les uns et/ou d'intervenir suite à délits ou infractions pour les autres.

BILAN ANNUEL 2021 DU SDIS78 (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

	De janvier à décembre 2020	De janvier à décembre 2021	Variation	Variation en %
Nombre d'interventions	65	71	6	9,2
Nombre de sorties de moyens	119 983	121 621	1 638	1,4



BILAN DERNIER TRIMESTRE 2021 de la Gendarmerie d'Ecquevilly

1 contrôle des véhicules
effectué quotidiennement

1,5 intervention/jour
en moyenne (143 services sur 3 mois)

26 sollicitations
suite à appel au numéro 17

Aucun cambriolage
ni tentative de cambriolage

Aucun vol
de véhicule

Dernière minute... Ces dernières semaines, une recrudescence de dégradations et/ou de vols est à déplorer.

VIOLETTE ANTIN LA DOYENNE DE NOTRE VILLAGE

Certains d'entre vous diront « Mais qui est Violette Antin ? » Selon votre âge, elle pourrait être votre arrière-grand-mère, votre grand-mère ou encore votre mère. C'est une personne toute simple, discrète, comme la fleu du même nom, mais malgré tout, une forte personnalité dont la vie méritait d'être évoquée dans ce numéro du Chapetois.



Née en 1923, elle fêtera ses 100 ans fin 2023 et, nous lui souhaitons, avec toujours cette même joie de vivre, ce beau sourire, cette lucidité qui forcent l'admiration ! Que dire de cet échange si sympathique, où Violette m'évoquait son passé égrenant faits, dates, lieux avec clarté et je l'espère beaucoup de plaisir, contant ainsi, une belle page d'histoire de notre pays.

« Je suis née le 30 novembre 1923 à Levallois, comme mes parents et mes grands-parents. J'y ai vécu de nombreuses années et exercé de nombreux métiers, à cette époque, il fallait être courageux et accepter ce qui se présentait pour gagner sa vie, donc j'ai été tour à tour : teinturière, vendeuse de bonbons, sténodactylo avant-guerre puis secrétaire par la suite. Comme tous les gens de ma génération, j'ai connu la guerre et ses effets dévastateurs : chagrins, privation, manques. J'ai connu les tickets de rationnement (90 grammes de viande, avec os, par semaine), je n'ai pas mangé de gruyère pendant 5 ans, manquant de tout nous devenions ingénieux. Pour faire des crêpes il suffisait d'un peu de bière mélangée avec de la farine car il n'y avait pas d'œufs. Mon papa qui était teinturier nous fabriquait notre savon avec de la graisse de bœuf récupérée chez un ami boucher. Dans les années trente, l'éclairage se faisait au gaz de ville, c'est le concierge qui montait les 5 étages pour allumer les lampes qu'il éteignait à minuit, d'ailleurs, au bas de l'immeuble était écrit : « Eau et gaz à tous les étages ». Ensuite nous avons eu l'électricité fournie par Ouest France, et en même temps une minuterie dans les escaliers. Je me suis mariée le 25 Août 1945, mon mari Albert, pupille de la Nation, sortait de 10 années sous les

drapeaux, parti en 1935, soldat puis prisonnier il a été libéré le 25 mai 1945 ! De notre union sont nés 6 beaux enfants, 4 filles et 2 garçons. Les naissances se sont succédées de 1946, 1947, 1949, 1951, à 1954. Comme beaucoup de Français, à l'époque, nous avons donné à nos enfants des prénoms qui parlaient de nos racines : Marie-Thérèse, Geneviève, Claire, Jean-François, Marie-Odile... Il était important de montrer notre opposition à l'envahisseur !!!

En 1962, nous sommes venus nous installer à Chapet, nous y avons acheté un grand terrain pour y construire NOTRE MAISON et pour fêter l'évènement nous y avons accueilli notre dernier enfant en 1963. Il y avait environ 350 habitants, des commerces, le boulanger faisait sa distribution tous les jours et charcutier ou épicier passaient avec leur camionnette. Un service de car nous permettait d'aller au marché de Meulan tous les jours.

Mes enfants ont agrandi notre famille en donnant naissance à 21 petits-enfants, âgés de 52 ans à 25 ans, qui eux-mêmes ont continué la lignée à travers 36 arrière-petits-enfants âgés de 18 ans à 2 ans !!!!!

Avec beaucoup de discrétion et malgré un travail, une famille à élever, Violette reconnaît avoir donné de son temps à La Croix Rouge dans les années 45, puis être restée au Secours Catholique des Mureaux jusqu'à l'âge de 85 ans. Elle s'était donnée pour mission d'aider les personnes dans le besoin et de chercher un travail à ceux qui en avaient besoin.

Et maintenant me direz-vous, comment Violette occupe-t-elle ses journées ?

Après avoir pratiqué l'encadrement qui la passionnait, puis le cartonnage, elle a repris ses aiguilles et brode, tricote pour sa dernière arrière-petite-fille.

Merci encore Violette pour votre accueil et pour cette belle leçon de vie.

34^e Salon d'Automne

Après avoir remercié et souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes, remercié et félicité Hervé et Sophie Hugues à l'origine de ce projet en 1986 sous le mandat de Monsieur Fauchereau, c'est par ces mots que Monsieur le Maire a continué son discours :

C'est mon premier Salon d'Automne en tant que Maire, la Covid a eu raison de l'édition de l'année dernière, et c'est pourquoi cette 34^{ème} édition a une saveur particulière. Je suis heureux de vous retrouver ici réunis pour fêter la création artistique.

À l'image des tableaux colorés qui étaient exposés, c'est par touches qu'il a réussi à capter son auditoire, à le charmer, à le faire rire ! Effectivement l'exposition était très belle nous laissant augurer beaucoup de plaisir à la découvrir, mais comment annoncer qu'une fois encore et contrairement à nos si chères traditions, nous ne pourrions pas partager le verre de l'amitié.



Monsieur Jean-Paul Schiffrine, invité d'honneur et son épouse Patricia.

C'est donc avec beaucoup d'humour que la chose a été annoncée :

« Les fidèles de ce Salon d'Automne savent, qu'à l'origine, la fête de la création artistique s'accompagnait, aussi, de la fête du palais et de la gourmandise, puisque l'on y fêtait à cette occasion le Beaujolais Nouveau et que l'on s'adonnait à la ripaille joyeuse. C'était la belle époque... La Covid nous apprend l'art de la castration, le principe de précaution et j'ai l'immense regret de vous annoncer que nous devons nous quitter ce soir sans ripaille ni buvaille. »

« L'essentiel n'étant pas là mais bien sous nos yeux, c'est la création artistique qu'il faut mettre à l'honneur, favorisée de toute évidence par le confinement, elle a besoin de temps et de questionnement pour trouver sa source. Cette période nous interroge, l'art est une réponse. Il a une fonction médiatrice, regardons, sentons, touchons sans juger, sans réfléchir et laissons notre âme s'accorder ou pas avec ce que l'on voit. Il faut se laisser faire... Alors on peut toucher, parfois, au privilège de la grâce. »



Prix de l'école : Alix Denis



Prix de la municipalité : Nelly Defauw



Prix du public catégorie photo : Elsa Cuquel



Prix du public catégorie peinture : Eric Graer



Prix du public catégorie sculpture : Jeannine Boulard

Ce sont les 25 œuvres généreusement exposées par notre invité d'honneur : Monsieur Jean-Paul Schiffrine, qui ont ouvert l'exposition au monde de l'imaginaire, de la couleur, de la poésie.

Sa présence, constante tout au long de ce salon, a permis à de nombreux visiteurs, adultes comme enfants, d'échanger avec lui en toute simplicité afin de partager son univers onirique. Un grand merci pour ces moments de partage à ce si sympathique artiste et à sa femme Patricia.

Parmi toutes les œuvres exposées, nous avons pu admirer : 62 peintures, 3 photographies et 8 sculptures.

Un grand merci également aux élèves des 5 classes de l'école Jacques Prévert ainsi qu'à leurs enseignants pour leur implication dans ce projet.

Grand succès pour ce 34^{ème} salon qui a vu défiler plus de 400 personnes, artistes, organisateurs et visiteurs confondus et qui a permis la vente de six œuvres.

Comme les autres années plusieurs prix ont été décernés, par les enfants, le public et les membres du conseil municipal, le palmarès étant le suivant :

- **Prix de la Municipalité** : Nelly Defauw pour sa peinture intitulée « Le village penché »
- **Prix du public catégorie peinture** : Eric Graer pour sa peinture intitulée « La chamane »
- **Prix du public catégorie photo** : Elsa Cuquel pour sa photo intitulée « Sauvage »
- **Prix du public catégorie sculpture** : Jeannine Boulard pour sa sculpture intitulée « Les élégantes »
- **Prix de l'école** : Madame Alix Denis pour sa peinture intitulée « Souriez vous êtes filmés »

PRIX ATTRIBUÉS AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

Un prix spécial a été remis à l'ensemble des élèves pour leurs différentes œuvres.



Élèves de PS-MS
« La rencontre »



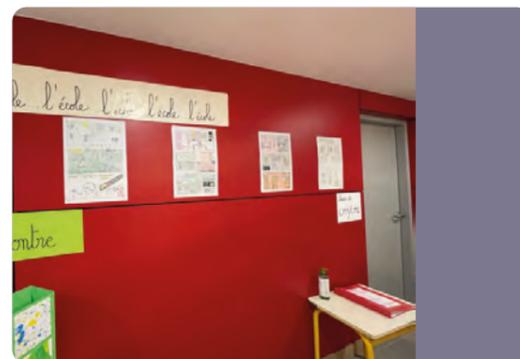
Élèves de MS-GS
« Le loup »



Élèves de CP-CE1
« La tête dans les étoiles et avec le pied marin »



Élèves de CE1-CE2
« Course de bateaux »



Élèves de CM1 CM2
« Bandes dessinées sur le thème de la rentrée »

Selon votre humeur du jour, vous apprécierez ces deux dernières citations :

« Un peintre c'est quelqu'un qui essuie la vitre entre le monde et nous avec un chiffon de lumière imbibé de silence. »

Christian BOBIN

« Un amateur est un artiste qui travaille pour pouvoir peindre. Un professionnel est quelqu'un dont la femme travaille pour qu'il puisse peindre. »

Ben SHAHN

UNE FIN D'ANNÉE PLEINE DE SURPRISES

En dépit des restrictions sanitaires toujours très nombreuses, quelle magnifique journée que ce 6 décembre dernier proposée par nos amis de Chapet'ille !



6 DÉCEMBRE UN PREMIER AVANT GOÛT DE NOËL

Pour débiter la journée, un marché de Noël animé par des artisans de Chapet ou d'ailleurs et nous proposant des tas d'idées de cadeaux en vue de faire plaisir pour les fêtes.

Petites cousettes multicolores, attrape-rêves, sacs à main, bijoux artisanaux, fleurs séchées et terrariums, préparations culinaires, fleurs en pompons et j'en oublie tant le choix était éclectique. Chacun était ainsi susceptible de trouver son bonheur car il y en avait vraiment pour tous les goûts et toutes les bourses.

Chapet'ille, qui avait initialement prévu des stands de produits gastronomiques festifs, a dû s'adapter en un temps record en raison de l'interdiction de dégustation sur place...

Ce changement de dernière minute en a déçu plus d'un, sans pour autant gâcher la fête.

Faisons le vœu pieu que la prochaine édition permettra également aux gourmands de trouver leur bonheur et qu'elle verra encore plus de Chapetois déambuler dans ses allées.



6 DÉCEMBRE TOUJOURS... QUAND LE PÈRE NOËL ARRIVE À CHAPET

En fin d'après-midi, les Chapetois ont afflué vers le Foyer Rural, souvent tirés par la manche par leurs enfants impatients... Et pour cause ! Il ne s'agissait pas de rater le défilé aux lampions en musique avec «Les Christianov» pour suivre la carriole du Père-Noël venu, comme à l'accoutumée,

sillonner les rues du village et distribuer bonbons et chocolats... Tous les ingrédients étaient réunis pour que la magie de Noël opère. À en croire les sourires radieux des petits comme des grands, cet événement a été des plus réussis et appréciés.



OH QUAND J'ENTENDS CHANTER NOËL...

Les festivités de Noël ont ensuite continué le 12 décembre par un magnifique concert de Noël sous les voûtes de notre si jolie église Saint Denis. En effet, grâce à l'envie et la motivation de trois Chapetois, la nouvelle association musicale (alors en cours de création), a mis le turbo pour nous proposer en un temps record une programmation instrumentale et vocale de haut vol.

Tous les participants ont été conquis par la qualité et l'éclectisme des œuvres proposées. Les chants du "Petit Choeur" ont fait vibrer les murs de l'église et que dire du chant de Noël en swahili !!! Une pure merveille.

Le public conquis en a redemandé et attend avec impatience le prochain concert.



PARADE DES VŒUX LA TÊTE DANS LES NUAGES...

Cette année encore, pas de cérémonie de vœux «classique». Forts de la réussite de ceux de 2021 au son du tambour, nous avons décidé d'organiser des vœux "haut perchés". C'est donc sur des échasses que Pascal, notre faiseur de bulles magiques, a ouvert la parade.

Durant plus de deux heures, élus et représentants des associations l'ont suivi sur des rythmes jazzy's afin d'aller au devant des habitants pour leur offrir bons vœux et friandises.

Nous avons croisé des Chapetois heureux et amusés de cette initiative ; et nous les espérons encore plus nombreux l'année prochaine car nous avons décidé, chaque année, de venir à votre rencontre. Durant notre déambulation, les médaillés du travail ont été mis à l'honneur et les lauréats du concours des maisons illuminées ont été récompensés.



FÉLICITATIONS À NOS MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

- Mme Ganz et M Noël, médailles de Vermeil
- Mme Leroy, médaille Grand Or
- M Gillard, médaille d'Or
- M Gros et Zerouali, médailles d'Argent

BRAVO AUX GAGNANTS DU CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL

- M et Mme Landivaux et N'Guyen, 1er prix ex aequo
- M et Mme SAGE, deuxième prix
- M et Mme PANZARELLA, troisième prix





OYEZ OYEZ ! HABITANTS DE CHAPET



Nous avons besoin de vous !

Comme chaque année, la mobilisation de bénévoles engagés, responsables et désireux de s'investir est nécessaire au bon déroulement des événements qui animent notre village.

Chacun y a sa place, quel que soit son âge, son expérience et son savoir-faire.

Cette année, participez aux grands temps forts que sont la fête du village, la traditionnelle brocante, la 40^{ème} édition du Cross de Chapet, le Salon d'Automne, la parade de Noël...

Ces moments de partage sont des occasions de se retrouver, des moments festifs et conviviaux que nous apprécions tous, petits et grands.

Notre village mérite bien un petit effort de chacun pour l'aider à vivre ces moments de joie.

Rejoignez vite l'équipe des bénévoles, venez partager votre dynamisme et mettez votre bonne humeur au service des associations qui se mobilisent pour faire vivre notre village.

N'attendons pas qu'il soit trop tard, donnons un coup de pouce à ces associations qui en ont tant besoin, partageons des moments inter générationnels, mobilisons-nous et créons ensemble des souvenirs heureux pour tous les Chapetois.

Nous comptons sur vous !!

N'hésitez pas à envoyer vos coordonnées :

- **Par mail** : mairie@chapet.com
- **Par téléphone** : 01 34 74 51 15
- **Par courrier** : dans la boîte aux lettres de la mairie.

À TOUS CEUX TOMBÉS POUR LA FRANCE



Ce samedi 19 mars, c'est Madame Thiault, en sa qualité de première adjointe au Maire qui, en l'absence de celui-ci, a prononcé le traditionnel et émouvant discours d'hommage aux anciens combattants.

Nos porte-drapeaux étaient là, fidèles au poste, entourés de quelques enfants et jeunes venus participer à la commémoration. Ce sont eux qui, symboliquement, ont déposé les gerbes de fleurs au pied du monument aux morts rappelant, ainsi à chacun de nous, l'importance du devoir de mémoire.

DU SANG NEUF POUR LE COMITÉ DES FÊTES

Suite à son Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril dernier, le bureau de Chapet'ille a été partiellement renouvelé.

Les Chapetois présents ont voté pour installer une nouvelle équipe de bénévoles motivés, dynamiques et pleins d'idées pour faire vivre le village. Nous les remercions, d'ores et déjà, de leur implication et leur souhaitons bonne chance dans cette nouvelle aventure.

Tout cela est très positif ; néanmoins, Chapet'ille a besoin de chacun de nous pour pouvoir organiser ses manifestations.

Nous ne pouvons nous contenter d'être consommateurs de festivités ; nous devons, chacun à la hauteur de nos possibilités, être acteurs de la vie associative chapetoise.

Impossible de terminer cette brève sans remercier de tout cœur celles qui quittent le bureau après s'être investies, durant de nombreuses années, pour faire vivre Chapet : merci à Tania Peniarbelle, Clarisse Cazin et Caroline Guérin !



LE NOUVEAU BUREAU

Chapet'ille

Président : Monsieur LAKROUF Saïd
Vice-président : Monsieur PILLAY Serge
Trésorière : Madame BLARD-DUPUY Laure
Secrétaire : Madame ROULANCE Camille

Chargées de communication :
Mesdames LAGADIC Sanae et LOUIZA Zakia



DES SENIORS 2.0

Partant du postulat qu'il convient de prévenir pour bien vieillir, le Département et des financeurs yvelinois initient une grande campagne de lutte contre la fracture numérique de ses aînés.

Cette démarche consiste à anticiper la perte d'autonomie par la réduction de la fracture numérique. À cet effet, un bus autonome et entièrement équipé de matériel multimédia vient au plus près des populations afin de les familiariser à la manipulation des différents supports (ordinateurs, mobiles, tablettes). Une fois les attentes de chaque participant identifiées, une réponse adaptée est déclinée pour chacun. Nos amis du Temps Libre vont pouvoir bénéficier de ce dispositif totalement gratuit qui est également ouvert à tous les seniors souhaitant y participer. Si tel est le cas, manifestez-vous rapidement : mairie@chapet.com ou 01 34 74 51 15.



Yvelines
Le Département



RENDONS À CÉSAR CE QUI LUI APPARTIENT (ERRATUM)

Dans notre précédent numéro, nous dévoilions la magnifique création offerte à la Mairie de Chapet par un compagnon du devoir. Nous vous annoncions alors que notre généreux donateur était le fils d'un élu du Conseil Municipal. Erreur de plume que nous souhaitons réparer... Florent est le beau-fils d'un élu. Rendons donc à ses parents la fierté légitime de son savoir-faire unique et de sa générosité.

CAR IL VAUT TOUJOURS MIEUX PRÉVENIR QUE GUÉRIR...



Sur proposition de Monsieur le Maire, l'équipe municipale a validé la transformation et l'aménagement de l'appartement sis au-dessus du restaurant «Ô copains d'abord» en logement d'urgence.

Depuis quelques semaines, le local est en cours d'équipement grâce à des dons multiples (nous remercions Mesdames Hodouin et Meunier, ainsi que les élus pour leur générosité) et des achats de meubles de seconde main. Il nous reste encore la literie (neuve) à acquérir et nous serons alors en mesure d'héberger une famille de 3 à 4 personnes rencontrant momentanément des difficultés.



PATIENCE EST MÈRE DE SURETÉ...



Le vieil adage se vérifie souvent ; c'est pourquoi, nous allons attendre que Saints Mamet, Pancrace et Gervais ne passent pour que l'hiver ne trépasse... et ainsi commencer à fleurir, comme il se doit, notre joli village. C'est grâce, notamment à la générosité de la commune voisine des Mureaux qui cultive ses plants, que nous pourrions avoir de jolies fleurs printanières et estivales pour agrémenter nos jardinières de rues. Cette année, nous vous réservons une surprise !!! Et nous espérons qu'elle plaira au plus grand nombre d'entre vous.

RETOUR SUR UN NOËL SOLIDAIRE

Fin 2021, nous avons reconduit nos opérations solidaires de fin d'année. C'est par la vente de bougies au profit exclusif du Téléthon que tout a commencé.

L'opération des "boîtes du cœur" au profit des plus défavorisés et vulnérables a rapidement pris le relais. Cette année, le record à battre était de 50 boîtes et jusqu'au dernier moment, nous avons bien crû ne pas y parvenir. C'était sans compter sur la générosité de notre dernière famille contributrice qui a déposé en mairie 7 boîtes plus jolies les unes que les autres. Le bilan de ces opérations a été plutôt mitigé pour le Téléthon avec une collecte en baisse de près de 40% par rapport à l'année précédente. En revanche, nous avons été très heureux d'apporter 56 boîtes du cœur à Sonia Lapeire (l'Artisane Bucolique à Villennes sur Seine) qui coordonne la collecte au profit des associations caritatives. Énorme merci à tous les villageois participants qui, une fois de plus, ont montré que le cœur des Chapetois débordait de générosité.



APPEL À NOS JEUNES SPORTIFS CHAPETOIS...

Ça y est, le terrain multisports tant désiré est ENFIN opérationnel et son succès est avéré si l'on en croit son nombre important d'utilisateurs. Pour que tout se passe pour le mieux dans le temps, la Mairie souhaite créer une association composée de jeunes Chapetoises et Chapetois qui fasse vivre cet équipement. Elle serait le relais et l'interlocuteur direct de la collectivité et serait garante du bon usage de la structure. Elle pourrait également être à l'initiative ou partie prenante dans des événements sportifs et festifs. L'idée est de vous impliquer, VOUS LES JEUNES, dans la vie de la commune. Cette démarche ne vous prendra pas beaucoup de temps au quotidien mais elle fera de chacun de VOUS un acteur à part entière de la vie de Chapet. On compte sur vous !



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022

Dimanche 12 et 19 juin 2022, les sièges des 577 députés seront tous à pourvoir pour une durée de 5 ans.

Les Français sont appelés à élire un parlementaire dans chaque circonscription, qui aura pour mission d'élaborer et de voter les textes de loi. Chapet fait partie de la neuvième circonscription, une des douze circonscriptions législatives françaises que compte le département des Yvelines situé en région Île-de-France. Le député sortant est Mr Bruno Millienne du Mouvement Démocrate (La République en marche).



LE COMPTOIR DE CHAPET CONTINUE SA ROUTE

Grâce à notre Epi, il est possible de s'alimenter facilement en produits locaux, et de favoriser les rencontres entre habitants.

Consommer des produits locaux de qualité au juste prix, c'est possible ! Notre but est de nous fournir directement chez les producteurs locaux afin de les soutenir, en diminuant notre impact sur l'environnement et de recréer du lien social au cœur de notre village.

Adhérer est une belle aventure humaine, chacun donnant 2 h par mois pour tenir l'Épicerie, effectuer une collecte, gérer un fournisseur, apporter ses talents en communication ou informatique ...

Nos fournisseurs :

- La ferme des Limousines
- La ferme de la Couture
- La ferme de la Haye
- Le Clos du bassin
- La ferme de Viltain
- La Pisciculture de Vilette
- Tendres Epis
- Les Vergers des Préaux
- Pates'atras
- Les brebis de Cravent
- Les 2 Gourmands
- Les Ruchers d'Alexandre
- Le clos du bassin
- Les œufs de Guillaume Gousseau
- La ferme de Pontaly,
- Épis & Pains
- Café Pfaff et bien d'autres...



N'hésitez pas à venir nous rencontrer aux portes ouvertes :

SAMEDI 14 MAI DE 13H À 18H

Assemblée Générale : Jeudi 12 mai à 20h

Fête du Comptoir : Samedi 25 juin



L'ÉCHAPÉE

BIEN PLUS QU'UN COURS DE DANSE...

«... Le moment de « relâchement »
de la semaine, bien-être physique
et parties de rigolades ! »
ALN

«... Une parenthèse
musicale et sportive
agissant en véritable
soupape de décompression
dans notre quotidien bien
trop chargé ! »
SG

«... Une parenthèse
hebdomadaire pour soi,
dans nos vies agitées ! »
LBD

Tous les jeudis soir, nous quittons nos foyers, notre travail et nos tracas, pour nous retrouver au Foyer Rural le temps d'1h30 de cours de danse Modern Jazz.

Nous sommes six femmes de 36 à 45 ans, chapetoises ou non, de danseuses « débutantes » à « confirmées », avec nos petits complexes, nos freins mais surtout notre bonne humeur. Nous prenons plaisir à nous dépenser en passant un bon moment !

Le Modern Jazz est une danse, accessible à tous, qui se pratique sur différents styles musicaux.

Ilana, notre professeure de danse (qui remplace Aline durant son congé maternité), nous fait voyager, selon son humeur du moment, de Cuba aux cabarets parisiens en passant par l'Afrique et Broadway. Coordination, équilibre, gainage, lâcher prise... cet art sollicite tous les groupes musculaires et a des effets bénéfiques sur le psychisme. Nos progrès sont visibles, semaine après semaine.

Bien plus qu'un cours de danse, c'est également un moment de partage et d'entraide : si l'une d'entre-nous n'a pas bien compris le mouvement, Ilana prend le temps de le décortiquer et les copines partagent leurs astuces, leurs moyens mnémotechniques pour y arriver. D'ailleurs ces derniers sont souvent très imagés et à l'origine de grands moments de rires.

Dans cette bonne ambiance est né le projet de réaliser une petite vidéo de la chorégraphie sur laquelle nous travaillons. Ce projet confidentiel (car « juste pour nous » et ne sera pas diffusé) permet de renforcer notre groupe et de nous donner un objectif de fin d'année.

N'hésitez plus ! Rejoignez-nous en septembre prochain au cours adulte de Modern Jazz ! Vous connaissez le dicton : plus on est de fous...

L'ÉCHAPÉE, C'EST TOUJOURS ET ÉGALEMENT...

... deux cours de danse pour les enfants de 4 à 6 ans (éveil et initiation danse) et de 7 à 10 ans (Modern Jazz), les mercredis matin. En l'absence de notre professeure de danse « titulaire », il n'y aura pas de spectacle de fin d'année mais une journée « portes ouvertes » au mois de mai pour les parents des enfants inscrits aux cours. Nos petits danseurs et petites danseuses travaillent déjà sur les exercices et les chorégraphies qu'ils présenteront.

L'ÉCHAPÉE SOUHAITE SE DÉVELOPPER

Dans l'objectif de diversifier l'offre d'activités sportives dans notre village, nous avons toujours le projet d'ouvrir un autre cours de danse (ado) ou de sport (adultes). Afin de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous, nous avons besoin de connaître vos préférences. Exprimez-les en répondant à un petit sondage ; il suffit de scanner le QR code ci-dessous.

<https://form.dragnsurvey.com/survey/r/9663a0e3>



Prenez soin de vous, bonne fin de printemps et bon été à tous.

L'équipe de l'Échappée



MASH HORSE-BALL CHAPET

Après 8 journées sur 14, l'équipe PRO de Paris-MASH est 2^{ème} du classement provisoire :

1	LOIRE SUR RHONE	22
2	PARIS MASH	22
3	HLB	20
4	MEURCHIN	17
5	CREISSAN	12
6	ROUEN	11
7	LE BLANC	6
8	CHAMBLY	6

Les finale auront lieu au :

Au Haras de Jardy (92) - Les 02-03 juillet

À noter la présélection en équipe de France de Jean Rodride pour disputer la coupe du Monde au Haras de Saint-Lo du 15 au 20 août.



L'équipe féminine s'est qualifié pour le circuit Amateur Elite Féminin. Suite au week-end de Saint-Lo, elle occupe la 2^{ème} place au classement provisoire :

1	BORDEAUX	7
2	MASH	5
3	AUBIN	4
4	BARNEVILLE	4
5	LACANAU	3
6	MEURCHIN	3
7	HLB	3
8	LOIRE / RHONE	0

Les finale auront lieu :

À Cluny (71) - Du 10 au 12 juin



L'équipe poussin prépare activement ses championnats de France qui se dérouleront du 27 au 29 mai à La Motte Beuvron (41)



CRESCENDO

Le dernier numéro du Chapetois l'avait annoncé : l'association des « Musicales de Chapet » était sur le point de renaître. Un concert a été organisé le 12 décembre dernier à l'église. Son succès nous a confirmé que la demande existait bel et bien. Alors, nous sommes heureux et fier d'annoncer la naissance de l'association CRESCENDO qui a pour objet d'organiser des spectacles vivants sur Chapet et ses environs.



artistiques : l'église du village, le foyer rural, mais aussi pourquoi pas nos rues et nos lieux de promenade et de rencontre. Enfin nous avons à Chapet un PUBLIC ! Ce public de tous âges qui a rempli l'église le soir du 12 décembre, dans le parfait respect des contraintes sanitaires, qui a applaudi les jeunes musiciens et

les chœurs. Nous avons voulu y voir un message, un signe : « Proposez-nous, intéressez-nous, surprenez-nous ! » C'est ce que nous tenterons de faire.

L'association CRESCENDO est désormais créée juridiquement et administrativement.

Les fondateurs :

- Marie-Ange BREARD-PIERRE : Présidente
- Isabelle LE BAIL : Trésorière
- Cyril CUNY : Secrétaire

Dans les semaines à venir, nous vous recontacterons, personnellement pour toutes les personnes qui ont bien voulu nous laisser leurs coordonnées, ou par l'intermédiaire de la Mairie et de ses organes d'information.

Vous pouvez aussi nous écrire par mail à crescendo.chapet@gmail.com, et nous ne manquerons pas de vous adresser les renseignements sur les prochaines manifestations.

À bientôt.

En changeant de nom, nous avons souhaité témoigner d'une ambition : augmenter et diversifier l'offre de manifestations culturelles dans notre village.

D'abord, bien sûr, de la musique. Le répertoire classique reste, certes, fondamental, mais nous nous ouvrirons à d'autres styles. Nous chercherons aussi à promouvoir des spectacles et des arts variés. Pourquoi ne pas rêver de théâtre, de poésie, de conférences ? Nous pourrions également nous relier à d'autres initiatives dans les communes environnantes.

Ce ne sont donc pas les projets qui manquent, et nous avons beaucoup d'atouts.

Nous avons la chance d'avoir une artiste chapetoise : Marie-Ange BREARD-PIERRE, dont le talent et les relations permettront d'inviter des interprètes divers pour des projets éclectiques.

Nous avons le plein soutien de l'équipe municipale, qui nous a montré un enthousiasme inspirant et qui nous aidera avec les moyens dont elle dispose.

Nous avons des lieux de représentation qui se révèlent bien adaptés et mis en valeur par les manifestations



LIRE À CHAPET

Au sein même de la mairie de notre village se niche la bibliothèque. Sous ses côtés un peu surannés vous y découvrirez un grand choix de livres et une équipe heureuse de pouvoir accueillir petits et grands les mercredis et samedis matin de 10h à 11h30.

N'hésitez pas à pousser la porte pour venir emprunter des livres. N'ayez crainte, si vous avez envie de rendre vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, vous pouvez passer les déposer en mairie, mais surtout, n'oubliez pas de donner votre nom.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des derniers livres rentrés :

- *Celle qui brûle* de Paula Hawkins
- *N'avoue jamais* de Lisa Gardner
- *Beauchamp Hall* de Danielle Steel

- *Gagner n'est pas jouer* de Harlan Coben
- *Le passager sans visage* de Nicolas Beuglet
- *Glen Africc* de Karine Giebel
- *Le Grand Monde* de Pierre Lemaître
- *Paris-Briançon* de Philippe Besson
- *S'adapter* de Clara Dupont-Monod, prix Femina 2021
- *Azincourt par temps de pluie* (humour) de Jean Teulé
- *La maison de l'orchidée* de Lucinda Riley
- *Vers des jours meilleurs* de Tamara McKinley
- *Nouvelle Babel* de Michel Bussi

La bibliothèque ne peut être que riche de vos envies de lectures, alors nous sommes ouverts à vos suggestions littéraires, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits.

Passez nous voir ; envoyez-nous un e-mail à : lireachapet78@yahoo.fr ou déposez un mot dans « la boîte à idées » à l'accueil de la mairie.

Vous souhaitez donner des livres, contactez-nous par mail ou par téléphone, nous pouvons même passer récupérer vos livres.

Parmi les bonnes résolutions 2022, il y certainement une très forte envie d'adhérer à la bibliothèque de Chapet !!! Rien de plus simple et rapide...

Rappel des cotisations :

Adultes : 12€ pour l'année / Enfants scolarisés à Chapet : Gratuit
Enfants non scolarisés à Chapet jusqu'à 14 ans : 6€

« NON NON, NON LE RUGBY N'EST PAS MORT... »



Sous l'impulsion de la mairie de Chapet et tel le phœnix, notre projet d'école de rugby renaît de ses cendres. Ce projet a été initié par 4 amis, passionnés de rugby dont 2 anciens joueurs. Il a immédiatement rencontré un accueil favorable auprès du Maire de Chapet, lui-même ancien joueur, de l'élue aux sports ainsi qu'auprès du comité Île-de-France de Rugby.



compétitions organisées par la ligue Île-de-France de Rugby se poursuivra sur le terrain dit de transition.

- **Saison 3 (septembre 2024 à septembre 2025) :** l'école continuera à fonctionner, nous espérons enfin à Chapet et nous envisagerons la création d'équipes pour les U17 (moins de 17 ans) et U 20 ainsi qu'une équipe sénior.

Ce projet est parti du double constat que la seule école de rugby pour les 3 villes concernées est celle du RCSO (Triel) éloignée, difficile d'accès et qu'il n'en existe pas d'autre sur la rive gauche de la seine entre Versailles et Les Mureaux

- Le rugby : un sport d'intégration, de mixité sociale et de partage, nécessaire dans notre zone
- De par son histoire le rugby doit permettre à des enfants d'horizons différents de se retrouver au sein d'un projet commun dans un bon état d'esprit.

Le rugby porte des valeurs éducatives fortes pour faciliter ce brassage.

- Le collectif d'abord et avant tout « un pour tous et tous pour un »
- L'entraide- La solidarité
- Le respect des autres (notamment des éducateurs et des arbitres)
- Le respect des règles de jeu et de vie au sein du club
- Le goût de l'effort

L'ancien terrain de foot de Chapet devant être rénové et adapté pour le rugby, la création de notre école de rugby se fera en trois étapes.

- **Saison 1 (septembre 2022 à septembre 2023) :** une école de rugby pour les 6-14 ans pour la découverte et l'initiation à notre sport, nous sommes à la recherche d'un terrain de transition proche et facile d'accès pour les habitants de Chapet, Verneuil et Vernouillet .

- **Saison 2 (septembre 2023 à septembre 2024) :** L'école de rugby toujours pour les 6-14 sera inscrite pour les

Le stade de Chapet totalement rénové ne sera pas disponible avant septembre 2024.

Pour les saisons 2022/2023 et 2023/2024, nous espérons trouver un terrain sur Vernouillet et Verneuil, les démarches sont bien engagées.

Il reste un espoir que le stade de Chapet puisse être disponible plus tôt : croisons les doigts !

Nous sommes, bien évidemment, accompagnés par la FFR et la ligue Île-de-France de Rugby, nous aurons besoin de bénévoles pour nous aider à entraîner nos jeunes joueurs, sous la supervision de Nicolas GIRAUD, Directeur sportif au sein de la ligue, et de moi-même.

Les inscriptions pourront se faire via des flyers qui vous parviendront dans les cahiers de correspondance de vos enfants et lors des forums des associations de Chapet, Vernouillet et Verneuil. Les pré-inscriptions sont, d'ores et déjà, possibles uniquement par mail à l'adresse suivante : le.ruck.78@gmail.com



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Nous sommes, dès à présent, à la recherche de futurs entraîneurs bénévoles motivés par l'envie faire pratiquer notre sport à de jeunes joueurs. On ne vous demande rien d'autre que votre volonté de faire partager ce sport qui vous passionne et d'être disponibles les mercredis et/ou les samedis après-midi Votre formation sera assurée par le directeur sportif de la ligue et moi-même. Si vous êtes intéressés, contactez-nous, dès maintenant : le.ruck.78@gmail.com



LE TEMPS LIBRE

Tout d'abord nous avons observé une minute de silence lors de notre assemblée générale du 27 janvier dernier en mémoire de notre président et ami Christian Thorel, trop tôt disparu.

La nouvelle année du Temps Libre a débuté par cette AG. Cette année, nous comptons 56 adhérents. Certains nous ont malheureusement quittés ; d'autres, trop âgés, préfèrent, désormais, se reposer mais nous témoignent toujours de leur amitié au travers de rencontres dans le village ou d'échanges par téléphone. Nous les en remercions beaucoup.

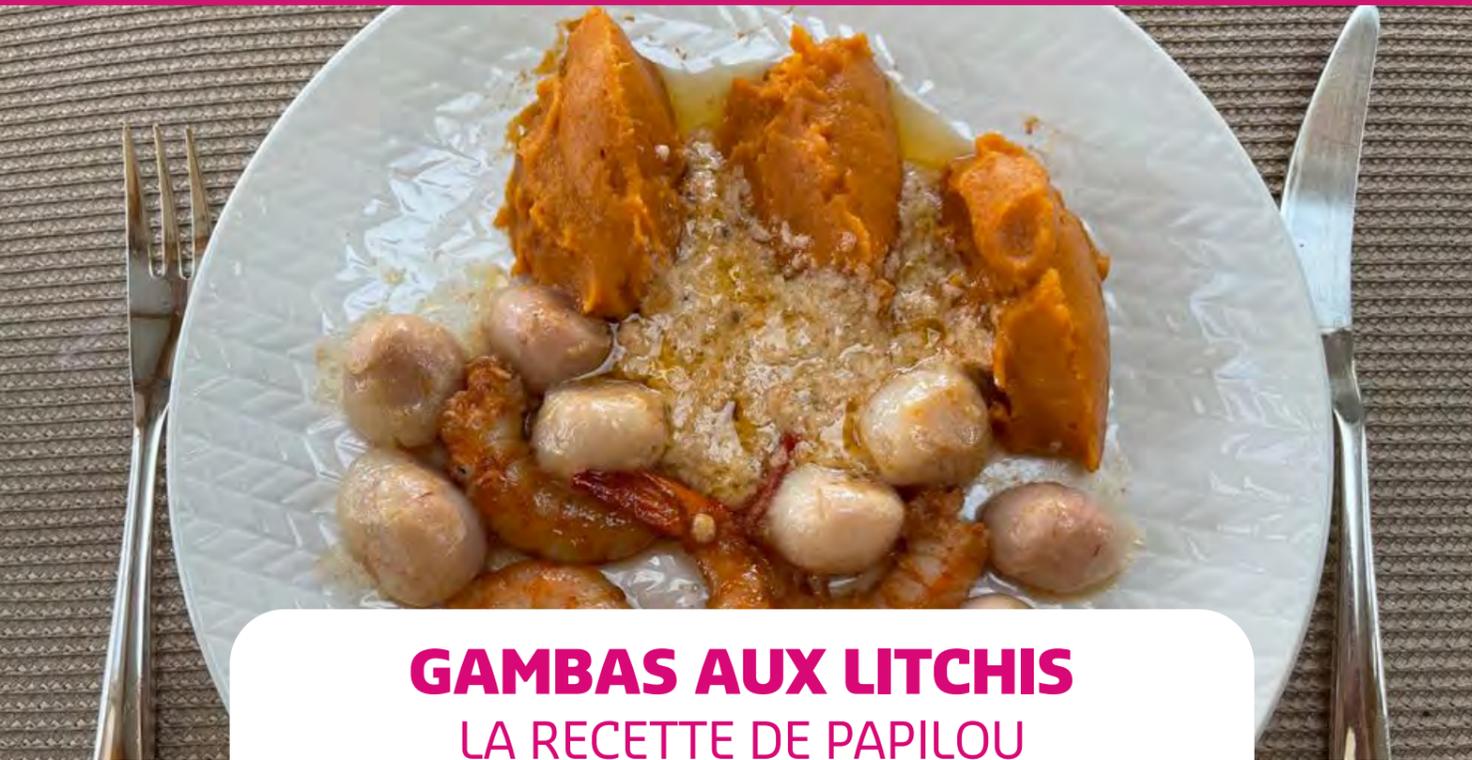
Nous avons organisé un concours de belote le 26 mars dernier et notre repas de printemps a eu lieu le 03 avril, nous réunissant pour partager une choucroute puis un après-midi dansant.

Le programme des activités à venir...nous envisageons un concours de pétanque le 14 mai prochain.

Chapetoises, Chapetois non-adhérents, n'hésitez pas à venir nous rencontrer le jeudi après-midi à partir de 14 heures derrière le Foyer Rural pour nous retrouver pour la pétanque et jeux divers.

NOUVEAU BUREAU DU TEMPS LIBRE

- Mme LANDES Amélie, présidente
- M ORZA Baldoméro, trésorier
- Mme JOIGNEAU Patricia, secrétaire
- Font également partie du bureau en tant que membres actifs Mme GERMAIN Brigitte et M HERVOT Jean-Claude



GAMBAS AUX LITCHIS LA RECETTE DE PAPILOU

Les ingrédients (quantités à adapter selon que la recette soit servie en entrée ou en plat)

- Gambas fraîches
- 2 cm de gingembre à râper
- 1 c.à.c. de raifort à râper
- 1 c.à.c. de piment d'Espelette en poudre
- Sauce soja sucrée
- Fleur de sel de Guérande
- 10 grains de poivre vert et poivre moulu
- Litchis frais ou en conserve
- Patates douces
- Crème fraîche semi-épaisse
- Beurre doux

Conseil : Vous pouvez accompagner ce plat avec un Pouilly Fumé ou un Sancerre, et plus généralement un Sauvignon ou un Chardonnay.

Préparation

La veille

- Décortiquer les gambas en gardant la queue et les disposer dans un plat.
- Mouiller avec la sauce soja à mi-hauteur.
- Ajouter 2 cm de gingembre râpé, 1 c.à c. de raifort râpé ou en purée, une ½ c.à c. de piment d'Espelette en poudre, une ½ c.à c. de fleur de sel et 10 grains de poivre vert écrasés.
- Mélanger le contenu du plat et laisser macérer 12h au réfrigérateur en remuant de temps en temps.

Le jour même

- Écaler et dénoyauter les litchis frais ou en conserve, réserver.
- Peler les patates douces, les découper en quartiers, réserver dans de l'eau fraîche.

Cuisson

- Dans une poêle faire sauter les gambas égouttées dans une cuillère à soupe de beurre bien chaud, une minute de chaque côté suffit pour ne pas les surcuire, réserver.
- Dans la même poêle saisir les litchis et les arroser avec la marinade, maintenir à ébullition pendant 5 min., égoutter les litchis et réserver.
- Faire réduire de moitié la marinade à petits bouillons, réserver.
- Cuire les patates douces à l'eau salée (15 à 20 min.), les égoutter et les écraser au pilon, détendre l'écrasée avec un petit demi verre de crème fraîche, rectifier l'assaisonnement et réserver.

Dressage (conseillé de le faire à l'assiette)

- Choisir des assiettes allant au micro-onde pour permettre un réchauffage d'une cinquantaine de secondes juste avant le service.

Cette préparation peut être servie de 2 façons

- **En entrée avec par personne**
2 gambas, 3 litchis, 2 quenelles d'écrasée de patates douces moulées entre 2 cuillères à soupe.
- **En plat avec par personne:**
4 ou 5 gambas selon leur grosseur, 5 litchis, 4 quenelles d'écrasée de patates douces moulées entre 2 cuillères à soupe.

Pour chaque assiette

- Disposer harmonieusement les gambas en fonction de la forme de l'assiette ;
- Napper le fond de l'assiette laissé libre avec une couche de marinade réduite ;
- Disposer les litchis au centre du nappage et les quenelles d'écrasée de patates douces de chaque côté du nappage.

Bon appétit et comme disait l'ami Paul Bocuse :
« Large soif » mais avec modération !

LES 7 DIFFÉRENCES



Solution :





Benoît de Laurens

HISTOIRE D'UN MOULIN

Il s'est refait une beauté à l'entrée du village. Il a deux appellations : Moulin de Maunny ou Grand Moulin... Son histoire est au cœur des relations entre Ecquevilly et Chapet.



Le Moulin rénové



Environs de Meulan — Chapet — Le Moulin, ancienne dépendance du Marquisat d'É



17-1-11 Chapet (1903) — Le Vieux Moulin



CHAPET (S.-et-O.) — Le Moulin.

Difficile d'échapper à ce grand Moulin qui trône fièrement à l'entrée du village. Même depuis l'autoroute, son nouvel éclat se fait remarquer. La terre de Chapet fut transmise par héritage à Hugues Leroux, baron de Fresnes vers 1106. Le village ne comptait à l'époque que quelques maisons regroupées autour d'un four banal et d'un moulin. C'est une des deux filles du baron qui hérita de cet ensemble, elle s'appelait Pobelle (l'histoire ne nous dit pas si elle n'était pas jolie !).

Veuve et sans enfants, Pobelle en fit don au prieuré de Saint Nicaise vers 1190. Dans le don figuraient en particulier l'église et un moulin situé au lieu nommé Maunny. On retrouve trace de ce moulin dans les déclarations fournies à la Prévôté de Paris en 1540.

Plus tard, lors de l'établissement du « terrier » (l'ancêtre du cadastre), il y eut un désaccord entre le marquis d'Ecquevilly (Monsieur Moudit) et le seigneur de Vernouillet et Chapet (Monsieur Randon de Lucenay) sur l'emplacement des bornes. Après maintes palabres un accord fut finalement trouvé et acté en 1776 selon les termes suivants : « Le chemin qui suit le long du

mur du parc d'Ecquevilly et passe le long du grand orme de Chapet et qui conduit au grand moulin, sera mitoyen et fera séparation des seigneuries de Chapet sur la droite vers le Nord, et d'Ecquevilly sur la gauche vers le midi, en suivant les différentes sinuosités du chemin jusqu'au ru du moulin ».

Dans le terrier était précisé que « tous les habitants dans l'étendue de la seigneurie d'Ecquevilly, sont tenus d'aller faire moudre leurs grains au moulin banal de Moudit seigneur, étant le dit moulin situé et construit en bas et dans la clôture de parc d'Ecquevilly sous le village de Chapet ».

À la frontière de deux seigneuries c'est autour de ce moulin alimenté par le ru d'Orgeval, qui existe

toujours, que les habitants se retrouvaient pour moudre leur grain. Aujourd'hui, une autoroute y déverse son flot incessant de véhicules. Le progrès n'est-il pas une notion toute relative ?

Il y a dans l'histoire de Chapet deux autres moulins, le petit moulin situé à la Chamoiserie en bas de Chapet et le moulin de Sautour toujours en bas de Chapet vers les Mureaux.

Difficile de parler du grand moulin sans rendre hommage à la famille Durand qui l'a occupé jusqu'à son rachat par la société Adeniz il y a deux ans. Au cours de sa rénovation, la grande roue a été conservée au sous-sol conformément aux demandes de la Mairie.

Sources : Chroniques Chapetoises - Lire à Chapet



INSCRIPTION ÉCOLE RENTRÉE 2022-2023

Madame, Monsieur,

Votre enfant est né le 31 décembre 2019 au plus tard. Vous souhaitez l'inscrire à l'école pour la rentrée 2022.

Je vous invite à prendre contact avec la Mairie de Chapet, puis de prendre rendez-vous auprès de l'école Jacques Prévert au : 01 34 74 33 13.

Je vous recevrai à partir du 8 avril afin d'inscrire votre enfant.

Merci de vous munir :

- du certificat de domiciliation fourni par la Mairie,
- de votre livret de famille,
- du carnet de santé de votre enfant.

J'aurai plaisir à vous accueillir.

**Le Directeur
Laurent FOLLIOT**



Mariage

EL LAHAM Nadine et REINES Sébastien 27/11/2021



UN BÉBÉ À LA MAIRIE

Jessica a donné naissance à une petite Kalissa née le 24 février 2022. Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons tous nos vœux de bonheur à la famille.



Naissances

MONTEIRO PEREIRA Lara née le 03/10/2021
BRUNET CASSEZ Gabrielle née le 24/12/2021

Décès

CHASSEBOEUF Pierrette décédée le 12/11/2021
WALLON Nathalie décédée le 25/11/2021
THOREL Christian décédé le 05/12/2021
CHRETIEN Jeannine décédée le 12/01/2022

REMERCIEMENTS

Le village tout entier remercie Christian THOREL, Président du Temps Libre, pour son dévouement sans faille au village, sa participation en tant que bénévole sur toutes les manifestations durant de nombreuses années, sa bonne humeur, ses saluts amicaux envers tous les villageois jeunes et moins jeunes, son esprit de camaraderie avec ses amis chasseurs et boulistes. Repose en paix.

INVITATION



Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région Île-de-France,
Benoît de LAURENS, Maire de Chapet
Et l'ensemble du Conseil Municipal,

Sont heureux de vous convier
à l'inauguration du terrain multisports :

Le 21 mai 2022 - Rue de la Pierre à Chapet

Au programme :

9h-12h Démonstration et initiation de Freestyle Football
11h Babyfoot humain
12h Inauguration et pot de l'amitié
14h-17h Tournoi de football

Réponse souhaitée avant le 14 mai 2022
01.34.74.51.15 - mairie@chapet.com



MÉMO PRATIQUE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

COLLECTE DES DÉCHETS

Le calendrier 2022 sera bientôt téléchargeable sur le site du village de Chapet :

www.chapet.fr > Environnement > Gestion des déchets

Les bacs sont à sortir la veille au soir à partir de 19h.

Les collectes sont assurées les jours fériés.

INFOS DÉCHETS

La Communauté Urbaine GP&O gère tous vos déchets

et répond à toutes vos questions au n° Infos Déchets : **01 30 98 78 14**

ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les mardis à partir de janvier 2022.

DÉCHETS RECYCLABLES

Lundi (toutes les 2 semaines).

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tous les Lundis (d'avril à décembre).

Sacs : distribués gratuitement par les agents municipaux sur simple demande.

Merci d'inscrire sur papier libre vos Nom et Adresse et le déposer dans la boîte aux lettres des services techniques (rue du Pavillon à côté du Foyer Rural).

Les sacs vous seront déposés devant votre porte.



COMPOSTEURS

Commandez votre composteur auprès de GPSEO.

Infos et réservation : compostage@gpseo.fr

ENCOMBRANTS jusqu'en juillet 2022.

COLLECTE À DOMICILE SUR RDV 0 800 403 640

DÉCHÈTERIES

SIDRU - Chemin des Moines - 78510 Triel-sur-Seine - 01 39 70 63 61

Depuis mai 2021, toutes les déchèteries du territoire sont désormais accessibles

à l'ensemble des habitants. **Pour plus de renseignements gpseo.fr**

www.chapet.fr - Facebook : @villagedechapet

La Mairie à votre écoute

Affaires scolaires : affaires-scolaires@chapet.com

Urbanisme : urbanisme@chapet.com

Permanence urbanisme : tous les samedis matin

État Civil / Relations administrés, associations : mairie@chapet.com

Tél. : 01 34 74 51 15

www.chapet.fr - Facebook : @villagedechapet

Agenda

- **Dimanche 15 mai** : Messe en l'église Saint-Denis à 11h30
- **Samedi 21 mai** : Inauguration du terrain multisports dès 9h
- **Dimanche 12 juin** : 1er tour des élections législatives
- **Dimanche 19 juin** :
 - 2nd tour des élections législatives
 - Messe à 10h30 à Notre Dame des Oiseaux de Verneuïl
- **Vendredi 24 juin** : Spectacle de fin d'année de l'école Jacques Prévert
- **Samedi 25 juin** : Fête du Comptoir de Chapet
- **Samedi 3 septembre** : Forum des Forces Vives de Chapet dès 14h
- **Samedi 17 septembre** : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice
- **Dimanche 18 septembre** : Brocante de la Saint-Denis
- **Dimanche 9 octobre** : 40ème Cross de Chapet

Gardons le Contact

Vous souhaitez être informés régulièrement de la vie de notre village ?

La mairie a mis en place un système de Flash Infos par mail. Elle adaptera la fréquence d'envoi à l'actualité.

Si vous souhaitez vous inscrire à ce Flash Infos, merci de nous envoyer par mail vos Nom / Prénom à **mairie@chapet.com**

Objet : inscription Flash Infos

Important : en envoyant vos données personnelles dans le cadre de la rubrique « Gardons le contact », vous autorisez la mairie de Chapet à vous envoyer un mail contenant le Flash Infos. Ces données seront utilisées uniquement dans le cadre de ce Flash Infos. Si vous souhaitez vous désabonner de cette liste, il vous suffit de le faire par simple demande écrite par mail à l'adresse mairie@chapet.com

CHAPET

